

## Un nouveau directeur du cabinet et un nouveau directeur de la communication à l'Agirc-Arrco

Paris, 2 juillet 2019

**Frédéric Roullier succède à Pierre Chaperon au poste de directeur du cabinet de l'Agirc-Arrco. Guillaume Ancel prend la direction de la communication, en remplacement de Catherine Favre partie à la retraite.**

- Frédéric Roullier a pris ses fonctions début juin 2019. Il dirige le cabinet de l'Agirc-Arrco et devient également secrétaire général de la commission paritaire du régime. Entré en 1998 au sein du groupe de retraite et de prévoyance Taitbout, Frédéric Roullier s'est consacré depuis cette date au développement de la retraite complémentaire. Depuis 2013, il occupait le poste de directeur des opérations retraite du groupe de protection sociale Humanis.

Fin connaisseur du paritarisme, il met son expertise au service des partenaires sociaux et du régime Agirc-Arrco. A ce titre, il veillera à la bonne articulation entre les orientations prises et leur mise en œuvre.

Frédéric Roullier est ingénieur-chimiste de formation, diplômé de l'ENSC Lille.

- Guillaume Ancel assure la direction de la communication de l'Agirc-Arrco depuis avril 2019. Après 20 années passées au service de l'armée de Terre, cet ancien officier, formé à la fondation européenne de management à Bruxelles, a commencé son parcours en entreprise au sein de la SNCF sur des missions opérationnelles et de communication. En 2013, il entre dans le monde de la protection sociale comme directeur de la gouvernance institutionnelle du groupe Humanis. Cet expert de la conduite du changement et de la communication qui l'accompagne a notamment contribué à moderniser la gouvernance de cet acteur paritaire.

Au sein de l'Agirc-Arrco, Guillaume Ancel poursuit les efforts de communication engagés auprès des entreprises, des actifs et des retraités. Dans un contexte de forte évolution du système de retraite français, il aura également à cœur d'adapter la stratégie de communication aux enjeux fixés par les partenaires sociaux qui gèrent le régime Agirc-Arrco.

### A propos de l'Agirc-Arrco

L'Agirc-Arrco, le régime de retraite complémentaire obligatoire des salariés du secteur privé est piloté par les partenaires sociaux. Il repose sur les principes de répartition et de solidarité entre les générations. 18 millions de salariés cotisent à l'Agirc-Arrco avec leurs employeurs (1,7 million d'entreprises) pour constituer leurs droits futurs. 12,6 millions de retraités perçoivent chaque mois une allocation de retraite complémentaire Agirc-Arrco, pour un montant total annuel de versements s'élevant à plus de 79 milliards d'euros. Le régime Agirc-Arrco est issu de la fusion le 1<sup>er</sup> janvier 2019 des régimes Agirc et Arrco. Les orientations stratégiques du nouveau régime pour les quatre ans à venir - **Ambition Retraite 2022** – visent un objectif d'amélioration du service, au meilleur coût, et le développement d'un parcours client simple et personnalisé. Ainsi, le régime Agirc-Arrco se positionne comme un acteur incontournable de l'inter-régimes. Pour plus d'informations : [www.agirc-arrco.fr](http://www.agirc-arrco.fr)

### Contact presse

Virginie BELLOIR – Agirc-Arrco - [dc.presse@agirc-arrco.fr](mailto:dc.presse@agirc-arrco.fr) - 01 71 72 12 49 – 06 99 66 84 94